

**COMPTE RENDU du Conseil D'école
du R.P.I de Merceuil – Montagny les Beaune**

MARDI 15 FEVRIER 2011

Présents :

Equipe pédagogique : Mmes Bénard, Lassalle, Millot, Bijard et Loisy, Monsieur Vercellone .

Les parents d'élèves élus : mesdames Surrel, Pereira, Lucien, Frater, Joly, Bonnet, Petit, Rizet, et Clerc

Invités : Monsieur Rebourgeon, Maire de Merceuil, M. Blin, Maire de Montagny-les-Beaune, Madame Gautheron, Conseillère Municipale de Montagny-les-Beaune, monsieur Caillot, conseiller municipal de Merceuil, monsieur Lalauze, conseiller municipal de Merceuil.

Invités excusés :

Mme Vaudoisey, enseignante, Madame TOP, Inspectrice de L'Education Nationale, Mme Devigne Conseillère Municipale de Montagny-les-Beaune, Mr Barbiery, vice président de la communauté d'agglomération Beaune Côte et Sud, Madame Gaillard représentante de parents d'élèves.

La réunion est ouverte à 18h15 par la directrice qui accueille les représentants des parents d'élèves élus et les différents membres du conseil d'école.

I.EFFECTIFS DE L'ECOLE

a. EFFECTIFS ACTUELS: rappels

➤ un tableau est présenté à l'ensemble des membres du conseil.

Rpi Merceuil Montagny Les Beaune Effectifs au 15.02.2011					
Lieu de scolarisation	enseignant	classe	Effectif total	Merceuil	Montagny
Merceuil	A Bénard	PS	21	18	3
Montagny	L Bijard	Ms	18	14	4
Merceuil	R Lassalle	GS	24	16	8
Montagny	C Millot	CP	22	15	7
Merceuil	A Loisy	Ce1 Ce2	27 21 6	14 2	7 4
Merceuil	V Vaudoisey	Ce2 Cm1	27 15 12	11 9	4 3
Montagny	L Vercellone	Cm2	27	16	11
		totaux	166	115	51

Le RPI regroupe au total 166 élèves répartis sur 7 classes contre 174 au début de l'année compte tenu de la non fréquentation (ou du départ ?) des enfants du voyage.
Ce qui fait une moyenne de 24.39 enfants par classe.

b. EFFECTIFS PREVUS pour la rentrée 2011

Niveau de classe/ année de naissance	Village d'origine : Merceuil	Village d'origine : Montagny	total
Petite section enfants nés en 2008	9	8	17
Moyenne section Enfants nés en 2007	18	3	21 56
Grande section Enfants nés en 2006	14	4	18
CP Enfants nés en 2005	16	8	24
CE1 Enfants nés en 2004	15	7	22
CE2 Enfants nés en 2002 2003	14	7	21
CM1 Enfants nés en 2001 OU 2002	13	8	21 100
CM2 Enfants nés en 2000 ou 2001	9	3	12

Madame l'inspectrice de l'éducation nationale de notre circonscription a tenu à rencontrer les Maires de nos deux villages car notre école fait partie du « champs d'étude ». En effet, avec le départ de notre fournée 2000, nos effectifs diminuent. Monsieur Rebourgeon et monsieur Blin expliquent le contenu de cet entretien à l'ensemble du conseil d'école ; notre école n'est ni « dans le rouge », ni dans le « vert » : la situation n'est pas alarmante mais est à surveiller de près.

56 élèves prévus en maternelle : soit une moyenne de 19 pour 3 classes, ou de 28 pour 2 classes.

100 élèves prévus en élémentaire : soit une moyenne de 25 pour 4 classes, de 20 pour 5 classes.

Les prévisions faites en novembre sur lesquelles l'académie va se baser comptaient un total de 162 enfants (les enfants du voyage étaient en effet comptabilisés) : 23.14 enfant par classe/ 27 si nous avons une fermeture.

Un conseil d'inspecteur devait avoir lieu aujourd'hui. Une ctp aura lieu le 24.03.2011.

Perspectives à moyens et longs termes

A noter pour les années suivantes :

- 12 enfants de Merceuil en 2009, 8 pour Montagny, soit 20 petites sections pour l'année 2012 alors que seuls 12 enfants risquent de quitter l'école cette année-là.
- 15 enfants de Merceuil, 4 enfants de Montagny, soit 19 petites sections pour la rentrée 2013 alors que 21 élèves quitteront l'école pour le collège.

c. INSCRIPTION DES ELEVES pour la rentrée 2011

Madame l'inspectrice a rappelé l'importance du rôle des municipalités pour les inscriptions des enfants à l'école. C'est en effet en théorie celles-ci qui doivent s'en charger et non le directeur de l'école qui, lui, se charge de l'admission des enfants.

C'est pourquoi je vous invite à contacter Madame TOP, à la circonscription de Beaune, afin d'obtenir une clé d'identification à Base élève, qui est la base académique d'enregistrement des élèves, et de bénéficier d'une aide informatique pour la prise en main de ce logiciel, en sachant qu'il existe une base par village.

Au vu de nos effectifs et des interrogations qui en découlent, il serait opportun d'organiser ces inscriptions avant les vacances de printemps. J'organiserai pour ma part une journée d'admission le lundi 11 avril 2011

II.LA SANTE A L'ECOLE : LES VISITES MEDICALES

Je vous ai présenté les différentes visites médicales de la scolarité d'un enfant lors du premier conseil d'école :

- les ce2 ont tous vu l'infirmière scolaire fin janvier pour un examen sensoriel qui comprend une pesée, le calcul de l'imc, la recherche de troubles auditifs, visuels, l'examen de la vision des reliefs et des couleurs, le contrôle de l'état dentaire, le contrôle du suivi vaccinal. Un élève n'a pas été vu, l'infirmière le fera passer lorsqu'elle reviendra pour les maternelles.

- Mme Seurat, orthoptiste est venue le 03.02.11 à Merceuil pour les enfants de petite section pour un examen des yeux, et le 11.02.2011 à Montagny pour les enfants de moyenne section

- L'infirmière de la PMI viendra voir les enfants de PS MS nés début 2007 et fin 2006 le 17 février prochain, et le médecin passera au mois de Mars.

- Les grandes sections seront vues les mardi 8 et 15 mars par le centre médico scolaire de Beaune.

III. LES EVALUATIONS NATIONALES

Les évaluations nationales cm2 ont eu lieu comme l'an passé du 17 au 21 janvier 2011.

Il s'agissait d'une évaluation bilan des connaissances et compétences en français et mathématiques. Protocole national, elles concernaient l'ensemble des élèves du public et du privé. 100 questions portant sur l'ensemble du programme de cm2 (en janvier...): 60 en français, 40 en mathématiques.

Le but annoncé est de mieux identifier les réussites et les difficultés et à apporter des aides ciblées. Les résultats anonymes, doivent contribuer à la constitution de statistiques sur la circonscription, le département, l'académie, et le pays.

Plusieurs problèmes (les mêmes que les années passées) ont été soulevés par l'ensemble du conseil des maîtres autour du maître de cm2 :

- la date de ces évaluations, l'inadéquation avec l'avancée du programme. Une évaluation de début d'année, voire de fin d'année, serait plus judicieuse. Des notions n'ayant pas été revues, il a été nécessaire d'aider les élèves sur certains exercices. Ces évaluations seraient plus efficaces en fin de cm1 pour aider le maître à envisager une remédiation en cm2, ou bien en fin de cm2 pour donner aux professeurs de collèges des pistes pour le soutien mis

en place et pour le travail dans les classes. Certains exercices portant sur des notions encore non abordées ont été codés juste.

- le codage des résultats: dans la majorité des cas 3 solutions : juste ou faux ou non répondu. Cette correction est peu valorisante pour les élèves, et inutile pour l'enseignant qui ne peut comprendre l'origine de l'incompréhension. Peu d'exercices ont bénéficié d'autres codages (3 et 4)

Ceci étant, le maître de cm2 reconnaît à nouveau que ces évaluations ont été intéressantes pour mettre les élèves en situation d'examen. Pour certains d'ailleurs le stress et la gestion du temps ont parfois été problématiques. En outre, elles sont l'occasion de rencontrer chaque parent pour effectuer un bilan de leur enfant.

Concernant les résultats:

Les résultats nationaux seront consultables sur le net courant du mois de mars.

Sur le rpi: moyenne de la classe : 36/60

En *mathématiques*, des difficultés sont apparues en mesures, grandeurs et organisation de données/problèmes. Moyenne classe : 12/20

En *français*, les résultats en expression écrite sont meilleurs que les années précédentes car les exigences ont été revues à la baisse. Des difficultés apparaissent clairement en grammaire, orthographe, et conjugaison. Moyenne classe : 12/20

Des **évaluations ce1** seront quant à elles proposées du 16 au 20 Mai 2011.

IV. PROJETS SPORTIFS ET CULTURELS DES CLASSES :

A noter: le suivi des projets des différentes classes peut se faire sur le site internet de l'école que je vous invite à consulter régulièrement car il est en perpétuel changement.

1/ opérations de solidarité

- des boîtes pour les **pièces jaunes** étaient à disposition des enfants dans les différentes classes.
- La **collecte des cartouches d'imprimantes se poursuit au profit de la fédération enfance et partage** Des bacs sont à la disposition des parents et de tous les habitants de nos villages au sein de nos écoles. Des prospectus ont été distribués pour relancer l'opération.

2/ opérations pour la coopérative scolaire: sans coopérative scolaire, pas de sorties

- coopérative de Merceuil et de Montagny: nous remercions les parents pour leurs cotisations, ainsi que chaque Mairie pour leur subvention.

A savoir: les comptes peuvent être consultés en toute transparence. Les achats faits concernent les activités scolaires (petit matériel, achat de livres de bibliothèque...), l'entretien du gros matériel, en particulier des photocopieurs de la maternelle et des préfabriqués, les sorties diverses (bus et entrée du cinéma en particulier, financement d'une partie des sorties de fin d'année...).

Pour information, on peut considérer que les 800 euros mis à disposition par la commune de Merceuil l'an passé ont contribué à financer une partie des classes de découverte (GS, ce2, cm1, cm2 : 750 euros dépensés en plus des cotisations des parents et des opérations pour récolter des fonds), des sorties cinéma et théâtre (653.30 €) ou des autres sorties (ferme, accrobranche, musées divers : 1139.80).

- Photographies scolaires: recherche d'un photographe.
- t-shirts. L'ensemble du conseil d'école se prononce en faveur d'un nouveau concours de dessin sur le rpi. Le dessin retenu sera imprimé sur des tee-shirts vendus aux parents.

3/ Projets sportifs

- Les classes élémentaires participeront comme l'an passé au **cross** annuel de Meursault le 25 mars 2011 : les enfants seront emmenés en bus au stade de Meursault (coût : 75 euros par bus).
Les municipalités sont invitées à venir remettre une coupe aux sportifs à 15H30.
- La rencontre **athlétisme** de Sainte Marie la Blanche aura lieu le 19 mai 2011. De même, les mairies seront sollicitées pour venir remettre un trophée.
- Les enseignantes des classes maternelles reconduisent le projet **athlétisme** sur Merceuil en mai ou juin avec d'autres classes du secteur.
- La classe de Grande section est inscrite pour une rencontre **jeux traditionnels**.
- Les cm2 profiteront d'un cycle **Voile** au lac de Montagny avec Ghislain Brugnot du 20 au 24 juin 2011. (1030 euros)

4/ Projets culturels

- école et cinéma : sorties prises en charge par la coopérative scolaire et les parents à hauteur de 2 euros (bus à 60 ou 80 euros et entrée à 2,40 par enfant)
 - vendredi 10 décembre 2010 l'ensemble des classes élémentaires se sont rendues à cap cinéma pour apprécier un film intitulé *le chien jaune de Mongolie*.
 - En janvier les classes de ce2 cm1 et cm2 sont allés voir *Sidewalk Storie*, film muet en noir et blanc
 - A venir : Jiburo et le magicien d'Oz.
- Théâtre: les cm2 sont allés voir deux pièces :
 - *En attendant le petit poucet* au théâtre de Beaune
 - *Le petit prince* à Châlon Sur Saône
- Récréart: l'office de la culture beunoise et la communauté d'agglomération organisent un projet avec des artistes sur le thème de l'Orient, auquel la classe de GS participe avec une illustratrice professionnelle. Les enfants ont écrit une histoire qu'ils vont illustrer avec son aide, en appliquant des techniques orientales.
- Ecole en chœurs : les classes élémentaires du rpi ont été retenues pour participer au projet école en chœur : il s'agit d'un projet sur l'année qui consiste en l'apprentissage de chants qui seront présentés lors d'un concert avec d'autres écoles (Ruffey et Sainte Marie) et accompagnés de musiciens (De l'eau plein les chaussettes)

Rendez-vous pris le 24 mai 2011 à la salle de fêtes de Vignoles. (Concert de 14h30 à 15h30)

Remerciements à la municipalité pour les bus.

MANIFESTATIONS

- Fêtes de Noël :

- Le marché de Noël : a été un succès pour une première. Nous espérons pouvoir renouveler l'opération avec l'aide des amis des écoles.
- La fête de Noël a été quelque peu chamboulée à cause de la neige. Le spectacle initialement prévu le jeudi 16 décembre au matin a été annulé et offert aux enfants ce mardi 8 février. C'est une compagnie de Dijon, « Oui mais non » qui est intervenue pour un spectacle intitulé « *Milie la Souris* »

Bilan : spectacle a été apprécié mais assez peu adapté pour les grands, un peu court et brouillon.

Le goûter a eu lieu dans chaque village. Le père Noël a pu passer dans chaque école.

Merci aux amis des Ecoles qui ont financé l'achat des livres. Le goûter a quant à lui été financé par la coopérative scolaire, tout comme le spectacle (700 € au total) + le coût des transports : 2x75 euros

- Carnaval aura lieu le vendredi 1^{er} avril après midi à Merceuil et à Montagny. Un thème a été choisi: La mer. Les enfants défilent dans les villages et partageront beignets et boissons. Les parents seront pour cela sollicités.

- Kermesse : elle aura lieu le vendredi 17 juin à Montagny. La chasse aux lots peut commencer.

- Fête de la musique : si rien n'est organisé pour cette occasion dans nos communes, nous donneront des petits concerts dans les cours des écoles comme l'an passé en fin d'après midi.

- manifestations de l'association des amis des écoles :

- 1^{er} mai : vente de fleurs
- 2 avril 2011 : bal de carnaval à la salle des fêtes de Merceuil.
- 15 mai 2011: vide grenier à l'espace loisirs de Merceuil.

Petits rappels du calendrier des jours fériés:

- le 12 juin, lundi de Pentecôte, sera vaqué.
- Le pont de l'ascension, (mercredi 1^{er} au dimanche 5 juin) est accordé, le vendredi ayant été rattrapé le 12 novembre dernier.

V ACCUEIL DES ENFANTS, RESPONSABILITES MUNICIPALES

- SECURITE

Des exercices d'évacuation ont eu lieu :

- Ecole des cerisiers 17.01.2011 : 1'35. feu côté bureau, évacuation par la porte principale.
- Ecole de Montagny les Beaune : 24.01.2011 10h00 : 1'30 tous dehors. Moins d'une minute pour les petits. Feu dans l'escalier : utilisation de la sortie mairie par les grands.
- Ecole du grand sapin : 24.01.2011 : évacuation par porte de secours en 45 ". Feu côté toilettes. Problème pour éteindre la sirène : il n'existe pas de notice en mairie, le cantonnier ne sait pas non plus comment mettre fin à l'alerte. A voir avec l'électricien ?
- Ecole du tilleul : 24.01.2011 : feu côté salle de jeu. Passage par la fenêtre du fond. Atsem de l'autre côté qui récupère les enfants. Evacuation en moins de 3 minutes.

A noter : il est prévu à la rentrée prochaine une visite de l'acmo de la circonscription de Beaune pour la sécurité et la mise en place du DUER « document unique d'évaluation des risques » sur le site de Montagny les Beaune.

Une visite a déjà eu lieu il y a deux ans sur Merceuil.

Lors du premier conseil, nous nous interrogeons sur l'obligation de détecteurs de fumée dans nos locaux scolaires. Il n'existe a priori aucune loi en obligeant l'installation selon l'acmo. Ensuite, entre obligation et bon sens ?

- **Bus** : un incident entre l'accompagnatrice et des parents a été signalé. On évoque parfois des soucis d'attitude de cette dernière. A suivre.
- **Cantine et garderie de Merceuil: compte rendu de l'intervention des représentants de parents d'élèves écrit par l'un d'eux:**

Encadrement

Constats : - Christine assure seule le service de garderie en ce moment (congé maladie de ses collègues) ; elle est aidée par une stagiaire de la mairie qui ne sera bientôt plus là et par Laurence (qui aussi fait le ménage et la cantine en plus de son travail d'ATSEM)

- Les enfants sont laissés seuls à la garderie le temps qu'elle emmène les autres enfants au bus.
- ⇒ Les remplacements des personnels de cantine et de garderie sont-ils prévus ? Qui en est chargé (Mairie ou comm d'agglomération) ?
- ⇒ Qui est responsable de ce temps de garderie ? (Mairie ou communauté d'agglomération ?) A qui incombe la responsabilité en cas d'accident ?
- ⇒ Quel est le quota adulte/enfants en accueil périscolaire ?

Monsieur Rebourgeon s'en inquiète et se fera l'écho de ces préoccupations auprès de la communauté d'agglomération qu'il représente.

- **Qualité du temps d'accueil du midi/Organisation du service de cantine**

Constat : - les enfants sortent peu/tardivement le midi même quand il fait beau

- les repas sont bruyants (surtout chez les grands)
 - manque d'espace pour permettre une vraie pause méridienne surtout en cas de pluie,
- ⇒ Est-ce dû au manque de personnel ?
- ⇒ Se concerter pour aider à repenser l'organisation du service ? Ne faudrait-il pas prévoir un temps de récréation avant la cantine (10 mn) afin que les enfants se « défoulent » avant de manger et tenter de faire baisser le bruit le temps de la « pause » repas ?
- ⇒ Quelle est la capacité d'accueil des locaux ?
- ⇒ Est-ce normal que la cantine et la garderie soit au même endroit au même moment ?

Monsieur Rebourgeon s'interroge : n'y avait-il pas initialement une salle de cantine et une salle de garderie bien distinctes ? Ne faut-il pas faire deux services comme à Montagny ?

- **Qualité/Prix de la cantine et de la garderie :**

Constat : - Bonne qualité et bonne présentation des repas

- prix élevés pour les repas et le forfait garderie
 - pas ou peu d'explications concernant les changements de prestataire et les tarifs
 - pas de jeux extérieurs !!!!!
- ⇒ Intervention comm d'agglomération pour explications claires des tarifs et du fonctionnement ?
- ⇒ Pourquoi opter pour un forfait pour la garderie ? (même prix pour 10 mn ou 2 heures) ?

- ⇒ Ex de jeux : Quelques cordes à sauter (20 euros les 8), des petites brouettes ou des camions bennes, des raquettes avec balles en mousse (30 euros les 4 paires), petites échasses (17 euros les 3 paires), 3 ballons en mousse (10 euros)... = environ 150 euros

Des réunions étant organisées dans l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération, il est proposé qu'une soit organisée sur celle de Merceuil très prochainement afin que les parents comprennent mieux le nouveau fonctionnement.

- **Ecoles**

- **Ecole de Montagny** : Monsieur Blin et Madame Gautheron expliquent que Le projet de construction a évolué. Les travaux devraient commencer au mois de juillet prochain et durer un an. Des soucis se sont posés quant à la destruction du préau, des toilettes et de la chaufferie.
- **Ecole de Merceuil** :

Côté enseignants :

- rappel concernant la nécessité d'une atsem supplémentaire pour les deux classes de maternelle.
- Utilisation de la salle des fêtes par les classes comme salle multi usage : des soucis de disponibilité de cette salle ou de possibilité pour recevoir la clé.
-La municipalité est favorable à la demande de planning formulée par les enseignants de manière à ce qu'ils puissent prévoir de manière fiable des activités dans cette salle.
-En revanche, Monsieur Rebourgeon et ses conseillers ne sont pas favorables à ce qu'une clé reste à l'école dans le bureau de direction ; les enseignants insistent sur le côté pratique !

A noter : cette salle sera en travaux à partir de juillet pour 1 an.

- Salle de motricité de la maternelle : il a été convenu avec Monsieur Pollin, à la suite de Monsieur Barbiery, l'utilisation d'une des salles du périscolaire :
 - Pour tout ce qui est visites médicales.
 - Pour l'accueil d'un élève en projet particulier de scolarité : mise au calme
 - Et sous réserve d'une bonne entente avec Christine, pour les activités motrices de la maternelle.
- La municipalité de Merceuil informe les enseignants de la mise en place d'un terrain multisport ou « city stade » sur le site du stade de foot, agréé Education Nationale et contrôlé régulièrement. Ce sera un plus pour les activités sportives des petits et des grands par temps clément.
- Ecole du Grand sapin : la poignée de la porte de secours est à nouveau bloquée, et une barrette en fer est décollée au sol.
- Ecole des cerisiers : des aménagements sont demandés afin de favoriser le rangement dans la classe :
 - des étagères seraient les bienvenues en fond de classe.
 - Du liège au mur pour les affichages également.
 - Enfin il serait bon de revoir le schéma électrique avec un électricien afin de garantir une installation plus sécurisée dans le bureau et dans le coin ordinateur de la classe (barrettes de prise pour éviter rallonges sur rallonges : voir le compte rendu de l'agent de sécurité électrique).

- Des soucis avec le Ménage : problèmes avec le remplacement des personnels malades et avec les agents qui estiment ne pas avoir suffisamment de temps pour faire leur travail correctement. Il est vivement suggéré de mettre à plat avec les personnels communaux l'ensemble des problèmes dont la directrice de l'école se fait l'écho.

Côté parents représentants : compte rendu des parents :

Constat : - pas de salle de sport/motricité

- préau de l'école du grand sapin trop petit pour permettre de sortir en récréation
- couche de cailloux trop épaisse à certains endroits, (La couche de cailloux du nouveau parking ne produit pas les mêmes effets) cailloux très salissants, les enfants se tordent les chevilles en courant, les enfants respirent et mouchent de la poussière par temps sec, des trous boueux se forment par temps de pluie
- Les élèves sont très nombreux pour la taille des classes (surtout au grand sapin)

PROPOSITIONS :

A. Stabiliser le terrain avant la couche de graviers pour éviter la formation de trous de boue par temps de pluie, éviter que les cailloux ne se répartissent inégalement dans la cour.

B. Devant le manque d'espace au grand sapin et pour l'accueil périscolaire : (dans l'ordre de satisfaction décroissant)

Proposition 1 : construire une nouvelle école avec toutes les classes sur un même site (au regard des perspectives de développement de la commune (nouveau P.L.U.) et dans un projet de cession des écoles actuelles)

Proposition 2 : achat d'un autre algéco/local préfabriqué (neuf/en location/ ou d'occasion (ex : env 15000 euros cf modulobase.com) sur le site du grand sapin afin :

- de permettre aux enfants de sortir en récréation (obligatoire et nécessaire à la concentration et à la bonne conduite des apprentissages,)

- d'améliorer la qualité de l'accueil périscolaire quelque soit la météo et permettrait de faire des groupes : moins de bruit ambiant, possibilité de proposer des activités différentes... Accueil plus agréable pour les enfants et le personnel

Monsieur Rebourgeon et ses conseillers informent l'ensemble du conseil que la présence d'un préau n'est pas obligatoire et que les propositions émises ici, même si elles sont entendues, ne paraissent pas réalisables.

La séance est levée à 20h15.

Signature de la directrice :

A Loisy